



Luc Dumazy, Christine Voltz, Renée Marendaz, Julien Di Bari et Grégory Wyss

## Le billet du syndic

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Le 8 mars dernier, les électrices et électeurs de Mex étaient appelés à renouveler leurs autorités communales. Ce rendez-vous démocratique, qui revient tous les cinq ans, permet de confier les clés de la maison communale à celles et ceux qui auront la charge de la faire tourner pour la prochaine législature.

À l'issue du scrutin, la Municipalité sera composée de Christine Voltz, Renée Marendaz, Luc Dumazy, Julien Di Bari et votre serviteur. Trois d'entre eux feront leur entrée au sein de l'exécutif communal. Ce renouvellement important apportera sans aucun doute du sang neuf, de nouvelles idées et, espérons-le, suffisamment d'énergie pour suivre le rythme parfois soutenu de la vie communale.

Ces élections marquent également la fin de l'engagement communal de plusieurs municipaux. Je souhaite adresser un grand merci à Simon Von Oppenheim et Marc Utzinger, qui ont choisi de ne pas se représenter. Durant ces dernières années, ils ont consacré du temps, de l'énergie et une bonne part de leur disponibilité au service de notre collectivité. L'engagement communal est souvent discret, parfois exigeant, mais toujours essentiel au bon fonctionnement de notre village.

Je tiens également à remercier Vincent Flandin, municipal sortant, qui n'a pas été réélu lors de ce scrutin. S'engager dans une municipalité signifie accepter de consacrer de nombreuses heures à analyser des dossiers, participer à des séances, prendre des décisions parfois simples, parfois beaucoup moins... tout cela dans l'intérêt de la collectivité. Pour cet engagement, il mérite toute notre reconnaissance.

Mes félicitations vont bien entendu aux personnes élues, à qui je souhaite plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Elles découvriront rapidement que la gestion d'une commune réserve son lot de défis, mais également de belles satisfactions lorsque les projets aboutissent.

La prochaine étape institutionnelle concernera l'élection du syndic. Le dépôt des candidatures est fixé au 7 avril 2026, pour une élection prévue le 26 avril 2026. Si plusieurs candidats sont en lice et qu'aucun n'obtient la majorité absolue, un second tour aura lieu le 17 mai 2026.

Et si, par le plus grand des hasards, il ne devait y avoir qu'un seul candidat – hypothèse purement théorique bien entendu, et totalement indépendante de l'auteur de ces lignes – la loi prévoit alors une élection tacite. Dans ce cas précis, nul besoin de sortir le dimanche matin pour se rendre au bureau de vote : le résultat sera connu sans passer par les urnes. Une économie d'énergie bienvenue... même si cela vous priverait d'une petite balade civique dominicale.

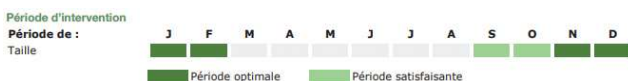
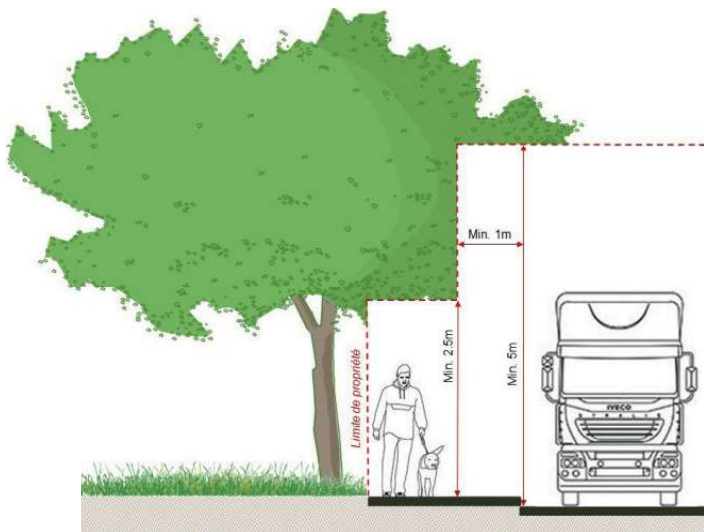
La nouvelle Municipalité sera officiellement installée par Monsieur le Préfet le jeudi 25 juin à 18h30. Cette cérémonie marquera la fin de la législature actuelle et permettra d'accueillir officiellement les nouvelles autorités, qui entreront en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

Une nouvelle page s'ouvrira alors pour notre commune. Je suis convaincu que, grâce à l'engagement de chacune et chacun, Mex continuera à évoluer tout en conservant ce qui fait son charme : un village dynamique, vivant et profondément attaché à son esprit communautaire.

Avec mes salutations les plus cordiales.

Grégory Wyss

## Entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières



Les haies nécessitent un entretien régulier afin de conserver leur gabarit et la sécurité des usagers de la route. Leur entretien doit être réalisés en principe en dehors de la période de nidification des oiseaux et hors période de végétation, sous réserve d'éventuelles contraintes sécuritaires.

L'entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières doit respecter différentes prescriptions légales, mais en particulier celles de la Loi sur les routes (RLRou, 725.01.1) et du Code rural foncier (211.41), les arbres et haies doivent être taillées comme suit :

### Émondage des haies :

- à 50 centimètres à l'intérieur de la limite de propriété;
- à une hauteur maximale de 60 centimètres lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 mètres dans les autres cas;

### Élagage des arbres :

- au bord des chaussées:  
à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur;
- au bord des trottoirs:  
à 2,5 mètres de hauteur et à la limite de propriété.

## Recensements des chiens

Nous rappelons que les propriétaires ou détenteurs de chiens sont tenus de déclarer à l'administration communale jusqu'au 31 mars 2026 au plus tard :

- les chiens acquis ou reçus en 2025 (présentation du carnet de vaccination),
- les chiens nés en 2025 et restés en leur possession,
- les chiens vendus, morts ou donnés au cours de l'année 2025 pour radiation,
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.



Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés, sont dispensés de les inscrire à nouveau. Ils doivent également être inscrits auprès de la banque de données [www.amicus.ch](http://www.amicus.ch).

Toute acquisition ou arrivée d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans les 14 jours au Contrôle des habitants par son propriétaire.

Les chiens décédés, disparus, vendus ou donnés doivent également être annoncés.

**T**LES  
RETEAUX  
DE COSSONAY

Mex - Salle villageoise  
Vendredi 20 mars 2026 à 20h00



Les Tréteaux de Cossonay présentent 3 courtes pièces :

- « L'ours », de Tchekhov
- « Loto », de Philippe Caure
- « Compostelle, seul en Cène », de Bernard Gmünder

Mises en scène : Stéfanie Mango

Entrée libre (chapeau à la sortie) - Sans réservations  
Ouverture des portes : 19h00  
Boissons et petites pâtisseries  
Renseignements : 079 255 25 17



**POLICES**

**PERSONNES ÂGÉES : ATTENTION ! ARNAQUE : FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER**

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.

Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

**La police ou votre banque n'agit pas ainsi !**

Plus d'infos : [votrepolice.ch](http://votrepolice.ch)

Et si ça vous arrive, appelez le **117**

## Route des Esserts: Résultats des contrôles de la vitesse



**Contrôle effectué en décembre 2025 :**  
28 véhicules contrôlés, 0 conducteurs dénoncés

**Contrôle effectué en janvier 2026 :**  
68 véhicules contrôlés, 0 conducteurs dénoncés

## Poste mobile de la gendarmerie

Retrouvez le poste mobile de la gendarmerie le **lundi 30 mars 2026**, dans l'après-midi, sur les places de parc en face de l'Administration communale.

## Chasse aux oeufs de Pâques

Vendredi 3 avril 2026 à 10 heures

**Où :** Sous le Platane - Rue du Collège, Mex (à côté de la place de jeux)

**Pour qui :** tous les enfants jusqu'à 12 ans

**Prix :** CHF 6.- par enfant (via TWINT)

**Matériel :** un panier pour ramasser les œufs

**Délai d'inscription :** jeudi 26 mars 2026

Les enfants restent sous la responsabilité des parents tout au long de l'événement.

Dès 11h30, nous vous proposons de nous retrouver pour profiter d'un apéro-canadien. Tout le monde est le bienvenu - même ceux n'ayant pas participé à la chasse ! Pensez à prendre votre vaisselle et tout ce que vous souhaitez partager (nourriture et/ou boisson) avec les autres participants.

Pour tout renseignement, inscription et paiement : 079 635 82 02

Au plaisir de vous voir nombreux !  
Les Bénévoles "Dans la Foulée"

## 4<sup>e</sup> Tour de Gourmandie

Balade gourmande à vélo

**Dimanche 19 avril 2026**

Départs échelonnés dès 9h00  
Stands de nourriture & produits locaux

Détails disponibles prochainement sur : [tourdegourmandie.ch](http://tourdegourmandie.ch)

Daillens Lussery-Villars Mex Penthalaz Penthalaz Vufflens-la-Ville

**aspic**  
PISCINE DES CHAVANNES A COSSONAY

Places limitées

## Vacances de Pâques Stage à la Piscine

Tu as entre 6 et 12 ans et tu aimes la natation et les activités en plein air, notre stage de Pâques est fait pour toi !

**Quand ?**  
Du 07 au 10 avril 2026 de 8h30 à 17h00  
Rendez-vous dans le hall d'entrée de la piscine

**Où ?**  
Route d'Aubonne 7  
1304 Cossonay

**Au programme**

- Natation et jeux aquatiques
- Sorties et visites
- Repas et goûters

**Tarif membre École de natation 380.-**

**Tarif normal 430.-**

**Offre fratrie -10% dès le second enfant**

Inscriptions et informations  
+41 21 863 13 50 [info@aspicoss.ch](mailto:info@aspicoss.ch)



<b>AGENDA Animex 2026</b>	3 avril	Chasse aux œufs
	19 avril	Tour de Gourmandie
	31 mai	Marché villageois
	31 juillet	Fête nationale
	25 août	Sortie des aînés
	31 octobre	Halloween
	5 décembre	Distribution des sapins

**Passport vacances paroissial**  
Enfants de 6 à 12 ans  
**JOUONS!**  
Du 13 au 17 avril  
De 9h à 17h

Je m'informe  
Je m'inscris



## MARCHÉ DOMINICAL

31 MAI 2026  
À MEX DÈS 9H30

ALIMENTATION, ARTISANAT  
RESTAURATION, BUVETTE,  
VENTE DE VINS DE LA RÉGION,  
ANIMATION POUR LES ENFANTS,  
TROC ARTICLES JEUNESSE

POUR LES ENFANTS DÉSIRANT PARTICIPER AU TROC.  
MERCİ DE S'ADRESSER À KALINDI AU 079/573.91.92

### Conseil général

Lundi 22 juin 2026 – 18h15  
Lundi 14 décembre 2026 – 18h15



Installation des nouvelles autorités communales  
Jeudi 25 juin 2026 – 18h30

200+ activités  
dans 37 communes  
pour les 9-15 ans

**TU FAIS QUOI CET ÉTÉ?**

**PASSEPORT VACANCES**  
29.06-12.07.26  
03.08-16.08.26  
www.apvri.ch



#### Administration communale

Chemin de Lugny-lès-Charolles 2 [www.mex.ch](http://www.mex.ch)  
1031 Mex

#### Contrôle des habitants

habitants@mex.ch 021 706 18 00 (option 1)  
Horaires d'ouverture: Lundi 08h30 - 11h00  
Jeudi 17h00 - 19h00  
Vendredi 07h00 - 10h00

#### Bourse communale

bourse@mex.ch 021 706 18 00 (option 2)  
Sur rendez-vous IBAN: CH11 0900 0000 1001 0811 9

#### Secrétariat municipal

greffe@mex.ch 021 706 18 00 (option 3)  
Sur rendez-vous

#### Déchetterie

Ouverte toute l'année, sauf jours fériés :  
Mercredi 17h00 - 19h00  
Vendredi 17h00 - 18h00  
Samedi 15h00 - 17h00

#### Fermeture de l'administration communale

3 avril 2026 (Vendredi Saint) 14-15 mai 2026 (Ascension)  
6 avril 2026 (Lundi de Pâques) 25 mai 2026 (Pentecôte)